

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté ministériel désignant les véhicules automobiles exonérés de la taxe.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Lycée de Monaco. — Lycée de Garçons; Etablissement Secondaire de Jeunes Filles. — Rentrée des Classes. Enquête de commodo et incommodo.

ECHOS ET NOUVELLES :

Célébration de la Fête du XX Septembre par la Colonie Italienne de Monaco.

VARIÉTÉS :

« Les Grottes de Grimaldi », par L. de Villeneuve, ancien Directeur du Musée Anthropologique (Suite).

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu l'article 3 de l'Ordonnance Souveraine du 3 août 1924, portant établissement des permis de circulation pour les voitures et les canots automobiles ;

Vu la délibération, en date du 30 août 1924, du Conseil de Gouvernement ;

Arrêtons :

Les taxes prévues à l'article 2 de l'Ordonnance susvisée du 3 août 1924 ne seront pas applicables aux véhicules automobiles dont la liste suit :

- 1° Auto-pompes de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ;
- 2° Auto-ambulance de l'Hôpital ;
- 3° Camionnette-automobile du Service de la Désinfection ;
- 4° Camionnettes-automobiles du Service des Postes.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-quatre.

P. le Ministre d'État,
Le Conseiller de Gouvernement
pour les Travaux Publics,
BUTAVAND.

AVIS & COMMUNIQUÉS**LYCÉE DE MONACO**

Le Lycée de Monaco donne l'Enseignement secondaire des Lycées de France. Il conduit donc jusqu'au Baccalauréat inclusivement. Une classe de Mathématiques et une classe de Philosophie en couronnent les études.

L'Enseignement secondaire moderne (sans latin) étant rétabli en France, une sixième et une cinquième sans latin nouvelles fonctionneront à dater du 1^{er} octobre. Les élèves de 1^{re} année, classe qui a fonctionné provisoirement en 1923-1924, seront admis en 5^{me} moderne, s'ils ont obtenu des notes suffisantes.

Au-dessous de la classe de 6^{me}, c'est-à-dire au-dessous de l'Enseignement secondaire proprement dit, le Lycée de Monaco possède une division élémentaire, école primaire, directement préparatoire à cet enseignement. Cette division reçoit les petits garçons depuis l'âge de 5 ans.

Elle comprend une classe enfantine (5 ans-7 ans), une classe de 9^{me}, de 8^{me} et une classe de 7^{me}. Son plan d'études est établi pour amener des enfants de bonne intelligence en 6^{me} (avec latin) ou 6^e (sans latin) vers 10 ou 11 ans.

Un élève peut être admis en 6^{me} après 12 ou même 13 ans. Il importe cependant que les entrées dans cette classe ne se produisent pas à un âge trop avancé.

Le Lycée de Monaco n'a pas de pensionnat ni de demi-pensionnat. Son régime est celui de l'externat surveillé ou de l'externat simple. Mais il peut recevoir des enfants qui seraient placés par leurs parents dans une pension ou demi-pension privée, agréée par la Direction et autorisée par le Gouvernement Princier, ou dans une famille parente ou amie qui en aurait la garde.

TAUX DES RÉTRIBUTIONS PAR AN ET PAR TRIMESTRE

Classes	Externat surveillé		Externat simple	
	par an	par trimestre	par an	par trimestre
Deuxième Cycle : Philosophie, Mathématiques, 1 ^{re} et 2 ^{me} ...	333	111	234	78
Premier Cycle : 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e ...	261	87	171	57
Division élémentaire : 7 ^e et 8 ^e	216	72	144	48
Division préparatoire : 9 ^e , 10 ^e et 11 ^e	171	57	108	36

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE JEUNES FILLES ANNEXÉ AU LYCÉE.

Le plan d'études de cet établissement conduit au Baccalauréat. Il comporte en outre des enseignements d'éducation féminine.

Une classe préparatoire à la première année d'Enseignement secondaire fonctionne depuis le 1^{er} octobre 1920.

Elle est destinée à fournir à la première année des élèves bien préparées à recevoir l'Enseignement secondaire, qui demande une culture appropriée.

Sont reçues dans cette classe, les fillettes âgées d'au moins 9 ans qui fournissent la preuve qu'elles sont en possession des connaissances de la première année du Cours moyen des Ecoles primaires.

Pour être admises en première année, les débutantes doivent être âgées de 11 ans au moins le 1^{er} octobre et posséder l'instruction que suppose le Certificat d'études primaires.

TAUX DES RÉTRIBUTIONS PAR AN ET PAR TRIMESTRE

Classes	Externat surveillé		Externat simple	
	par an	par trimestre	par an	par trimestre
Classe préparatoire.....	234	78	162	54
Classe secondaire : 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année.....	306	102	225	75
Philosophie et Mathématiques : 4 ^e et 5 ^e année.....	387	129	306	102

Dans les deux Etablissements, l'Instruction religieuse est donnée aux enfants des parents qui en font la demande.

Une cérémonie de Première Communion a lieu, chaque année, dans la Chapelle du Lycée.

Les familles trouveront dans le prospectus du Lycée, que la Direction tient à leur disposition, tous les renseignements dont elles ont besoin.

RENTÉE DES CLASSES

La rentrée des classes est fixée au mercredi 1^{er} octobre : pour les garçons, à 8 heures du matin; pour les jeunes filles, à 9 h. 3/4 du matin.

Enquête de Commodo et Incommodo

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur d'informer les habitants qu'une demande a été faite par M^{me} Censio Théodora, à l'effet d'être autorisée à installer un moteur électrique dans son atelier de repasseuse, sis villa René, 1, chemin des Ceillets, à Monte Carlo.

En conséquence, le dossier de cette affaire sera déposé à la Mairie pendant dix jours, à compter du 20 septembre courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de l'installation de ce moteur, sont invitées à prendre connaissance du dossier et à soumettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Monaco, le 20 septembre 1924.

Le Maire, ALEX MÉDECIN.

ÉCHOS & NOUVELLES

La Colonie Italienne de Monaco a célébré, dans un sentiment d'union patriotique, la fête anniversaire du XX Septembre. Le Consulat d'Italie, les Consuls alliés, les sièges des diverses Associations avaient été pavoisés.

A 11 heures, M. Pittalis, Consul d'Italie, recevait ses nationaux au Consulat.

M. Castéran, Vice-Consul, gérant le Consulat Général de France, accompagné de plusieurs membres du Comité de Bienfaisance de la Colonie Française, a rendu visite à M. le Consul Pittalis et formé des vœux pour la grandeur et la prospérité de l'Italie.

Le soir, à 9 heures, un grand concert a été donné,

au kiosque des terrasses, par l'Orchestre du Casino, sous la direction de M. Marc-César Scotto. Le programme, composé d'œuvres italiennes, fut très applaudi et une enthousiaste ovation salua l'exécution de la *Marche Royale Italienne*, de l'*Hymne Monégasque* et de la *Marseillaise*.

VARIÉTÉS

Les Grottes de Grimaldi

PAR

L. DE VILLENEUVE

Ancien Directeur du Musée Anthropologique

(Suite.)

On remarquera en visitant le Musée, que sur la plupart des objets exposés ont été collés des cachets ronds ou pastilles de différentes couleurs. Chacune des teintes indique le niveau archéologique sur lequel l'os ou la pierre a été trouvé. Il y en a huit que j'énumère dans l'ordre (de bas en haut) des dépôts qu'elles marquent ; ce sont *violet, gris, bleu, jaune, brun, rouge, vert* et *noir*. Sur ce nombre, le violet, le gris, le bleu, le rouge, le vert dénotent des niveaux d'habitation humaine ; et le jaune ainsi que le brun, des couches recelant des fossiles, mais à la formation desquelles l'Homme n'a pas contribué.

Cachet violet.

Le plus ancien foyer a été établi partie sur l'antique plage laissée par la mer quand elle se retira de la caverne, partie sur le premier petit tas d'apports terreux du torrent. Sur ce point, le foyer se compose de trois nappes cinéritiques, séparées par de minces interpositions argileuses qui représentent autant de séjours distincts. Nous n'en faisons qu'un seul foyer parce qu'il a été constamment impossible de discerner dans les récoltes ce qui appartenait à une ligne noire de ce qui pouvait provenir de l'autre.

On y a trouvé avec des restes de Cheval, de Cerf, d'un grand Bœuf, d'Ours brun et d'Hyène, ceux de deux animaux qui caractérisent un climat chaud, l'Eléphant antique et le Rhinocéros de Merck.

Cachet gris.

Au moment où se forme ce deuxième foyer, le grand cône de remblai commence à se dessiner à huit mètres en avant du seuil de la grotte. Nous verrons plus loin la cause du recul qu'a subi la chute d'eau.

Nous comptâmes sept étalements de cendre superposés, séparés par des intercalations terreuses. J'ai dû considérer l'ensemble comme un seul horizon stratigraphique. La faune était largement représentée. Aux espèces de climat chaud, que nous avons citées, elle ajoutait l'Hippopotame plus significatif encore et d'autres espèces animales, telles que le Sanglier, le Chevreuil, le Daim, le Bouquetin (celui-ci est probablement rapporté d'un déplacement de chasse au sommet des montagnes), le Bison, l'Ours des cavernes, le Léopard, le Lynx, le Lapin, des Tortues...

A la fin de cette phase de remplissage, l'élévation du cône commençait à rendre obscur l'intérieur de la caverne.

Cachet bleu.

Après ce dernier séjour, l'Homme ne revint pas de longtemps. Nous trouvons dans la grotte une épaisse couche boueuse qui a pris sur place sa coloration brune et où sont emballés en grand nombre des escargots et des os de petits rongeurs. Les Hyènes se sont installées dans la salle humide et ténébreuse ; nous en constatons deux passages semés d'une telle quantité de leurs excréments (coprolithes) qu'ils sont reconnaissables sur les épreuves photographiques. Les pluies ont recommencé et le glacié du cône a été

recouvert d'une épaisse couche de terre et d'éboulis. Au-dessus passe un foyer très ruiné. Nous le retrouvons dans la partie Ouest qui n'était pas encore entièrement obstruée. C'est là qu'ont été relevés avec certitude les sept lignes noires du troisième foyer. Nous les suivîmes jusqu'au dernier tiers de la chambre où elles formaient un amas unique.

Les animaux sont les mêmes que précédemment, sauf l'Hippopotame qui a disparu et ne reparaitra plus, parce que la température s'est refroidie.

Cachet jaune.

Un déversement de terre brune envahit la caverne. Dans ce dépôt épais se retrouvent en nombre incalculable des débris d'escargots et de rongeurs. Ces deux éléments ne s'y trouvent ni mélangés ni confondus, mais bien superposés et un lit de blocs, au milieu duquel se rencontre un peu de cendre, les sépare.

Comment a pu pénétrer cette forte couche de terreau, car nous avons constaté qu'au moment qui suivit la formation du foyer à cachet bleu, la caverne s'est trouvée entièrement bouchée ?

A ce moment même, le surplomb antérieur du toit de la grotte a dû s'écrouler. Il est certain que depuis le dernier foyer un quartier de rocher a été introduit dans la chambre, qu'il coupe transversalement et que, depuis lors, le plan de chute du torrent a reculé de 8 mètres. Le rocher était jeté obliquement sur les pentes du cône ; sa longueur était égale à 10^m 60 et son épaisseur variait entre 3^m 70 et 4 mètres. Quant à sa hauteur, nous ne la connaissons pas exactement, parce que, au début de la fouille, nous en avions fait sauter à la mine la crête assez tranchante, mais son empreinte sur le témoin lui donnerait 7 mètres environ. Ces chiffres correspondent assez bien à ceux du recul amont qu'a subi la chute d'eau.

Dès lors, l'énorme bloc a barré toute communication entre les pentes du cône et la partie absidale du fond de la grotte. Les apports terrocaillouteux n'y pénétrèrent plus ; seules les eaux troublées se font jour à travers les fissures ; elles déposent dans cette fosse un sédiment exclusivement sableux.

Dans cet espace enclos et restreint, les Hommes et les Ours se succèdent. Nous y trouvons un foyer, petit, mais bien conservé, avec des dents de jeune Eléphant, de Cheval et de Bouquetin. Un peu plus haut gisaient deux squelettes d'Ours étendus l'un sur l'autre. Celui qui était engagé sous son compagnon avait été en partie dévoré par les Hyènes dont on retrouvait les nombreux coprolithes. Les os du grand Ours qui lui était superposé avaient conservé leur connexion naturelle. Sa tête était écrasée sur un bloc ; un autre bloc avait rompu une des jambes. Deux autres blocs se trouvaient à quelques centimètres de distance dans ce gisement qui n'en avait jusqu'alors recélé aucun. Ces Ours ont dû être lapidés du haut de la barrière rocheuse par les chasseurs préhistoriques. « Il est clair, note M. Boule que, pendant cette période, la grotte a servi de repaire aux Ours, aux Hyènes et aux Lions des cavernes. »

Cachet brun.

Le fond de la grotte se terminait par deux cavités assez profondes séparées par une cloison rocheuse. L'une était humide et l'autre sèche. Nous appelâmes celle-ci *Grotte du Rhinocéros*, en souvenir d'une mâchoire de cet animal que nous y avons trouvée. La seconde était nommée *Le Repaire*. Le Repaire renfermait un foyer épais qui ne débordait pas au dehors. Nulle part ailleurs, nous n'avons rencontré plus d'os calcinés, carbonisés ou brûlés. Surchargeant le foyer, se trouvait un élément de remplissage d'un aspect insolite. C'était une couche assez épaisse que caractérisait plus encore que sa structure feuil-

letée, une coloration verte, très accusée à l'état frais de dégagement.

De là le nom de *Foyer vert*. On y recueillit des débris des Ours brun et des cavernes, de Lion, de Panthère, de Bouquetin, de Loup, etc.

Cachet rouge.

Les apports extérieurs avaient débordé le barrage rocheux et se déversaient dans la fosse. Dès lors, la fréquentation de la caverne par l'Homme reprit normalement.

Le foyer marqué d'un cachet rouge est constitué par neuf nappes de cendre séparées les unes des autres par des intervalles de terre ou de sable.

Ce n'a été qu'en dénudant l'un après l'autre chacun de ces niveaux que nous avons acquis la certitude qu'ils représentent autant de surfaces habitées, indépendantes les unes des autres.

Dans le journal de la fouille se lit l'observation suivante :

« Nous trouvons beaucoup de coprolithes d'Hyènes. Un de ces petits tas de coprolithes affleurait à une couche de cendre qui n'était séparée d'une ligne noire plus basse que par 4 ou 5 centimètres de gravier. Or, nous remarquons que les coprolithes en surface étaient absolument cuits, alors que ceux de dessous étaient simplement desséchés. Qu'en conclure ? Sinon que le feu inférieur était éteint, quand les Hyènes sont survenues et que le feu supérieur n'aura été allumé qu'après leur départ. « Les os ont souvent renouvelé cet exemple, en offrant une extrémité supérieure brûlée et l'autre calcinée. »

Les récoltes de fossiles dans ce foyer ont été très riches. Pour la première fois nous y voyons apparaître le *Renne*, indice du climat froid. Toute la faune chaude a disparu.

Cachet vert.

Le premier foyer que nous rencontrâmes presque au début de la fouille était pris en partie dans le grand plancher stalagmitique. Il se dessina à 5 mètres, avant d'atteindre l'angle terminal de la chambre, sous forme de quelques paquets de cendre pailletés de mouchetures très noires et très brillantes. Peu à peu, les îlots cinéritiques se massèrent et un foyer se révéla nettement. Sur une épaisseur de 20 centimètres, les cendres accusaient les dégradations de teintes habituelles, passant du rouge foncé au jaune verdâtre. Tout cela paraissait sortir de l'ancre *le Repaire*, sous l'abri duquel nous ne tardâmes pas à mettre à nu un *âtre* véritable, avec dallage et bordure en blocs encore enfumés et rongés par le feu. La longueur de cette construction ne dépassait pas 2^m 20 et le petit diamètre était en moyenne 1^m 80.

Nous aurions voulu, au moyen d'un *parquetage*, pouvoir conserver cet *âtre*, mais une faible mine destinée à dilater l'ouverture de l'arrière grotte, fusa malencontreusement et jeta le désarroi dans l'arrangement des pierres.

Le foyer est le premier de la fouille et le dernier de l'occupation de la grotte par les hommes préhistoriques.

On y trouva un morceau de défense de *Mammoth*, éléphant de pays froid.

Cachet noir.

J'ai déjà dit qu'après la destruction du scellement stalagmitique, on trouva des fossiles qui furent marqués de ce cachet. Actuellement encore, je ne saurais auquel des deux derniers foyers les attribuer.

Il n'y a guère lieu de s'arrêter à la description de l'outillage. De bas en haut, du chaud au froid, à tous les niveaux, les pièces se ressemblent. M. Cartailhac le constate : « La seule différence qui se manifeste dans les couches est dans le choix des roches. On note dans le foyer inférieur une faible quantité de silex parmi les grès et les quartzites. La proportion augmente dans le second foyer. Au total 150 silex sur 1.500 pièces.

Plus haut, dans les zones plus récentes, le silex est prépondérant, le troisième foyer a 122 silex et 68 grès ou calcaires. »

Tous les outils ressemblent aux types classiques du Moustier.

*
**

Les craintes que m'avait inspirées la rencontre d'une pointe moustérienne au plus haut niveau de remplissage de la grotte du Pont-Romain, n'étaient que trop justifiées ; dans les cinq mille mètres cubes de terre que nous en avons sortis, il ne s'est pas trouvé, je ne dis pas un foyer-sépulture, mais le moindre débris humain.

C'était un grand souci pour nous tous. Il semblait que nous avions perdu notre temps. Les ouvriers conservèrent jusqu'au bout des illusions que j'étais loin de partager, aussi m'arrivait-il souvent de traverser sous le tunnel la masse avançante du *Bausso da Torre*, pour examiner les *Grottes de Menton*, si petites en comparaison de la mienne, mais combien plus grandes dans la Pré-histoire.

Je n'avais pas tardé à m'apercevoir que les dépôts de deux d'entre elles n'étaient pas épuisés.

Grâce à Lorenzi, l'occasion s'étant offerte de les prendre en location, avec autorisation de les vider, j'en informai le Prince qui me pressa d'en profiter.

Un premier essai fut fait dans la *Grotte du Cavillon*, qui était restée en grand désordre depuis l'extraction de l'*Homme de Menton*.

Des amoncellements de grosses pierres et des amas de terre poussiéreuse entouraient l'endroit où avait été trouvé le squelette. Quelque curieux sans doute y avait creusé un trou au fond duquel apparaissait le roc. Si fâcheux que fût cet indice, ayant fait élargir la fosse, il me parut que cette surface n'était pas dans le même lit que la roche encaissante de la caverne et pourrait être un parement détaché d'une des parois. Un sondage à la barre à mine prouva que ce n'était en effet qu'une dalle. La tige de fer la traversa de part en part et s'enfonça dans un dépôt meuble inférieur.

Au-dessous se profilaient trois foyers, riches en restes de Cheval principalement. Nous y vîmes une poche remplie d'os de la grande Marmotte quaternaire. L'outillage de grès et de quartzite était évidemment fort ancien. Dans un coin, un amas d'éclats donnait l'impression d'un atelier de fabrication...

Mais dans la Grotte du Cavillon nous ne découvrîmes pas la sépulture que nous cherchions.

Le chantier fut transporté dans la *Grotte des Enfants*. Là était notre dernier espoir.

Le Prince y vint à deux reprises. Une première fois, avec MM. Boule et Verneau pour la photographie, et la seconde, le 22 avril 1900, pour inaugurer la fouille.

Le terrain devait être tel que l'avait laissé M. Rivière en 1875, après l'enlèvement des deux squelettes d'enfants. Au centre, se retrouvait la dépression d'un ancien four à chaux ; à gauche, un ados de terre assez élevé (2^m 70), carbonaté au sommet ; tout autour, un sol remué, envahi par les herbes.

Notre premier soin fut d'écarter le four à chaux dans lequel avaient été jetés les déblais de la fouille de M. Rivière. Une bonne récolte d'os et de silex y fut faite. Ces restes, provenant des couches enlevées, offraient, au point de vue de la reprise d'excavation, un intérêt exceptionnel. Après avoir retaillé l'ados, pour y retrouver les arrachements de la stratification manquante, nous entreprîmes d'en régulariser la crête où se voyaient les traces de plusieurs essais d'excavation. Je me proposais, après l'avoir abaissé jusqu'à notre niveau de fouille d'ensemble, d'y réserver un témoin.

Cet aplatissement mit au jour un foyer très bouleversé, probablement par les Hyènes, qui y avaient laissé leurs fumées, après avoir mangé

deux petits enfants, très jeunes, dont nous recueillîmes des fragments de mâchoires.

A 70 centimètres plus bas, sur un lit marneux et feuilleté, mêlé de cendre, semé de coquilles de moules et de *trochus* en quantité considérable, nous vîmes étendu un squelette de femme. La tête était tournée vers le fond de la grotte et une ligne de grosses pierres bordait le corps en avant. Cette précaution n'avait pas été suffisante : le cadavre paraissait avoir été déterré et inhumé derechef. Deux fortes pierres plantées verticalement, l'une au milieu du thorax, l'autre à la base du bassin, le fixaient au sol. Les Hyènes lui avaient coupé les pieds et les mains. Il était sans doute recouvert des *trochus* que nous retrouvions à profusion dans le voisinage ; quelques-uns même adhéraient encore aux ossements.

Avec l'équipe expérimentée dont je disposais, le travail, dans un terrain relativement meuble et à stratification à peu près horizontale, était devenu un jeu.

Cette fouille a été poursuivie pendant vingt-deux mois.

Nous avons atteint le sixième mètre de profondeur, quand la terre grise, que nous rencontrions jusqu'alors, cessa subitement et fut remplacée par l'argile rouge. L'entrée de la grotte se montra barricadée par une rangée de grandes pierres assez rapprochées les unes des autres pour intercepter le passage des brouettes. Afin de déchausser ces blocs, il fallut doubler la coupe jusqu'à 1^m 80. A la base de l'un d'eux fut recueillie une pointe en grès du genre de celles qu'avaient produites les niveaux inférieurs de la grotte du Pont-Romain.

(A suivre.)

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Rétablissement des Services Automobiles P.-L.-M. d'excursion en Corse.

L'attention des touristes désireux de visiter la Corse est appelée sur les Services Automobiles que la Compagnie P.-L.-M. a organisés dans l'île.

Ces Services, qui ont été interrompus pendant la période des grosses chaleurs, seront rétablis jusqu'au 15 octobre 1924 dans les conditions suivantes :

Au départ d'Ajaccio :

Service Ajaccio - Piana - Corte, une fois par semaine. Parcours effectué en 2 jours : dimanche, Ajaccio-Piana ; lundi, Piana - Corte.

Circuit de Bavella et de Bonifacio. Départ le vendredi, retour le samedi.

Au départ de Bastia :

Circuit du Cap Corse, les dimanche et jeudi. Circuit d'Orezza, le mercredi. Circuit de Saint-Florent, les mardi et samedi.

Au départ de Corte :

Circuit de l'Inzecca, le mardi. Service Corte - Piana - Ajaccio, une fois par semaine. Parcours effectué en 2 jours : mercredi, Corte - Piana ; jeudi, Piana - Ajaccio.

Rappelons que des billets directs, avec enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour les relations entre les principales gares du réseau P.-L.-M., les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse, Propriano et les gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.

D'autre part, en dehors des Services de nuit, la traversée peut être effectuée par des Services maritimes de jour qui fonctionnent le vendredi entre Nice et Ajaccio, le samedi entre Nice et Bastia.

*L'ARGUS DE LA PRESSE** publie une nouvelle édition de **NOMENCLATURE des journaux en langue française paraissant dans le monde entier**. C'est un travail méthodique et patient, qui contient plus de 5.000 noms de périodiques, en même temps qu'il rend hommage à la Presse Française.

* 37, rue Bergère, Paris (IX^e).

DISSOLUTION de SOCIÉTÉ

Par acte sous seings privés, en date à Monaco du 27 août 1924, enregistré, la Société en nom collectif qui existait entre M. Bernard ROLANDAIS, hôtelier, et M. Marcel REY, aussi hôtelier, demeurant tous deux à Monte Carlo, pour l'exploitation du fonds de commerce d'hôtel connu sous le nom de *Grand Hôtel Prince de Galles* et *Annexe de l'Hôtel Prince de Galles*, et situé à Monte Carlo, boulevard du Nord, sous la raison sociale : *Marcel Rey et B. Rolandais*, a été déclarée dissoute, à compter du 25 août 1924.

M. Rolandais s'est retiré purement et simplement de la Société, et a cédé tous ses droits à M. Rey, qui est demeuré seul propriétaire de l'actif social et continue, seul, l'exploitation du fonds.

Un des originaux du dit acte sous seings privés a été déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Monaco, le 22 septembre 1924, pour être transcrit et affiché conformément à la loi.

Pour extrait :
(Signé :) MARCEL REY.

Étude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, le seize septembre mil neuf cent vingt-quatre, M. Marius GAMBA, serrurier, demeurant à Beausoleil, rue des Cochers prolongée, maison Imbert, a cédé :

à M. Joseph GIORDANO, serrurier, demeurant à Beausoleil, vallon de la Noix, maison Rolland, sa part dans un fonds de commerce de serrurerie qu'ils exploitaient ensemble à Monaco, quartier des Révoires, maison Louis Barral.

Avis est donné aux créanciers, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans le délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la suite à la présente, au domicile élu à cet effet, en l'étude de M^e Settimo, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 23 septembre 1924.

(Signé :) A. SETTIMO.

Premier Avis

M. Joseph PALMARO a vendu à M. BARALE DALMAZZO, demeurant 5, descente de Larvotto, une automobile avec numéro de place 87. Opposition dans les délais légaux.

Deuxième Avis

Par acte sous seing privé, en date du 13 septembre 1924, enregistré à Monaco, le même jour,

M^{me} SAYTOUR-TAMBURRINI a cédé le fonds de commerce de tapisserie qu'elle exploitait 22, rue Caroline, Monaco, à MM. ABBA et MAGLIANO, tapissiers.

Faire opposition, s'il y a lieu, dans les dix jours qui suivront le présent avis, au fonds vendu, 22, rue Caroline.

APPAREILS et PLOMBERIE SANITAIRES

Henri CHOINIÈRE

18, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
Distribution d'Eau chaude.

LE PANORAMA

(8^e Année)

Le "PANORAMA", exclusivement illustré, paraît mensuellement sur grand format et sur 16 pages. A la fin de l'année, ses abonnés possèdent ainsi une collection unique de plus de 700 photographies.

Une réduction de 10 % est consentie à nos abonnés et à nos lecteurs, qui peuvent ainsi recevoir pour 9 francs par an un périodique paraissant mensuellement sur 16 et sur 20 pages grand format, tiré à l'héliogravure, exclusivement illustré, et dont les photographies peuvent être vues par tous.

Prix du numéro..... 1 franc.
Abonnement d'essai (6 mois)..... 5 francs.
Prix spécial de l'abonnement pour nos lecteurs et abonnés..... 9 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Correspondants demandés dans toutes les villes de France
286, boulevard Saint-Germain, Paris.

Abonnez-vous pour profiter des primes nombreuses offertes **gratuitement** par le "PANORAMA".

A tout abonné qui lui procure **UN** abonnement, le "PANORAMA" envoie *gratuitement et franco de port*, un ouvrage appartenant à la superbe collection récemment créée par l'éditeur Fayard. Chaque volume de cette collection est tiré sur papier de luxe avec gravures sur bois.

Les Annales

Sommaire éblouissant et éclectique du dernier numéro des *Annales*. On y voit, entre autres, les noms de Maeterlinck, de Léon Daudet, de Camille Flammarion, de Maurice Magre, de Tristan Derème, de Pierre de Nolhac, de Paul de Cassagnac, de G. Lenôtre, de Jean Bastia, d'Yvonne Sarcey, de G. de Pawlowski. Toute l'actualité présentée par les meilleurs écrivains. Le tout, abondamment illustré. En vente partout : 75 centimes.

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

L. PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^o LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
REUNIES.Comp^o d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances des transports-valeurs. Assurances contre les risques de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice

C^o Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, tramways, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice, bris des glaces. Responsabilité civile des entrepreneurs.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT } 6, avenue de la Gare, Monaco
et
Villa Le Vallonné, Beausoleil.

LA FRANCE

INCENDIE — CHOMAGE — VIE

Capitaux et } Incendie..... 92 Millions
Fonds de Garantie } Vie..... 103 Millions
Compagnie Fondée en 1837

LA CONCORDE

TOUS ACCIDENTS & CONTRE LE VOL

Capital Social..... 6 Millions 800.000 Frs.
Fonds de Garantie.. 13 Millions.

Compagnies contrôlées par l'État Français, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco.

LOUIS BIENVENU

AGENT GÉNÉRAL

Villa Marie-Pauline, 1, avenue Crovetto, boulevard de l'Ouest, MONACO
(Téléphone 5-54).

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

INDUSTRIEL et COMMERCIAL et de DÉPÔTS

Société Anonyme fondée en 1865.

Capital : 75 millions. - Réserves : 25.850.000.

Siège social à MARSEILLE, 75, rue Paradis.

Succursale à PARIS, 4, rue Auber.

Président : M. Edouard Cazalet.

Groupe des Agences de Nice :

NICE, 45, boulevard Dubouchage. =====

MONTE CARLO (Park-Palace). =====

MONACO (La Condamine) 45, rue Grimaldi. =====

MENTON, 1, rue de Verdun. =====

Correspondants dans toutes les villes de France
et principales villes de l'Etranger.

Opérations de la Société : Comptes de dépôts productifs d'intérêts. — Envoi et transfert de fonds et délivrance de chèques pour la France et l'Etranger. — Garde de titres. — Escompte. — Recouvrements. — Change de monnaie. — Garde d'objets précieux. — Encaissement de coupons. — Avances garanties. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Lettres de crédit.

CRÉDIT FONCIER DE MONACO

Banque Monégasque

Siège Social : 11, boulevard Albert I^{er}, Monaco

Téléphones : 5-86 et 6-85

Agence à MONTE CARLO

Avenue Princesse-Alice (Nouvel Hôtel de Paris)

Téléphones : 2-93 et 5-55

Prêts Hypothécaires.

Ouverture de Crédits Hypothécaires.

Dépôts de fonds à vue et à terme productifs d'intérêts.
Comptes de chèques. — Effets à l'encaissement.
Escompte. — Achat et Vente de monnaies étrangères.
Lettres de crédit. — Délivrance de chèques.
Paiement de coupons. — Avances sur titres.
Ordres de Bourse. — Valeurs locales.
Souscriptions, transferts et régularisations de titres.

Garde de Titres et Colis précieux.

Location de Coffres-Forts.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ET TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

L'ARGUS*, mettant à profit son expérience et sa situation exceptionnelle, vient de publier une nouvelle édition de **NOMENCLATURE des journaux en langue française paraissant dans le monde entier**. Ce volume précis sera l'auxiliaire de tous ceux qui, chaque jour, ont besoin des lumières de la Presse Française.

* 37, rue Bergère, Paris (IX^e).

« PUBLICITÉ MONDIALE »

Jean CHARMY

1, Avenue Saint-Laurent, MONTE CARLO

TÉLÉPHONE 6.44

EXPERT DE PROPAGANDE COMMERCIALE
pour la Publicité Générale
des Firmes Industrielles, Commerciales, Grands Hôtels
et Marques Nouvelles (Renseignements gratuits).

TOUS JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

AFFICHAGE

FRANCE ET PRINCIPAUTÉ

PUBLICITÉ des Bureaux des P. T. T.
PANNEAUX sur Routes, etc.

IMPRESSIONS ARTISTIQUES :

Affiches, Cartes postales, Dépliants, etc.

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

Société Anonyme au Capital de
250 millions de francs entièrement versés.

AGENCES DE

MONTE CARLO : Galerie Charles III
LA CONDAMINE : 25, Boulevard Albert I^{er}
MENTON : Avenue Félix-Faure

Escompte :: Recouvrements :: Chèques
Dépôts de Fonds à vue :: Dépôts de Titres
Ordres de Bourses :: Avances sur Titres
Mandats de voyage :: Lettres de Crédit
Change de Monnaies étrangères
Location de Coffres-forts

INSTALLATION PERMANENTE ET COMPLÈTE
EN TERRITOIRE MONÉGASQUE

Caveaux Spéciaux

pour la garde des Titres, Colis et Objets précieux

MONTE CARLO

SAISON DE BAINS DE MER

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours
de 8 h. 1/2 à 13 heures et de 15 à 19 heures

☉☉☉

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie) — MASSAGECONCERTS • DANCING
ATTRACTIONS DIVERSESUN SERVICE DE CAR-AUTOMOBILE
DESSERT L'ETABLISSEMENT
et part toutes les demi-heures
de la place du CasinoBULLETIN
DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 juillet 1923. Seize Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 61926, 61927, 61932 à 61935 inclus, 73731 à 73734 inclus, 73742 à 73745 inclus, 73748, 73749.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 octobre 1923. Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 11699 et 142758.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, du 27 octobre 1923. Trois Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 28589 et 32428.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 juillet 1924. Dix Coupons d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 49583, 47796, 49476, 45250, 42262, 41939, 26004, 21940, 3074, 514.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 novembre 1923. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 40547, 38452, 85665, 306615, 306616.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 février 1924. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 45006, 61928, 61936, 73735, 73741, 73746, 73747, 73750, 73754, 73755.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 juillet 1924. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 33347.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1924.